

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER 2023

L'An Deux Mil Vingt-trois, le 8 février 2023,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic BIRE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : douze

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/02/2023

Présents : MM. BIRE Ludovic, BONNANFANT Sandra, POUPARD Laurent, ROCHE PRIVÉ Angélique, BONNAUD Bastien, DUBIN Céline, MANDIN Alain, BAUDRY Frédéric, TRACHEZ Hugo, ROBIN Florence

Absents excusés :

Absents : MICHOT Tony, DÉSIÉ Catherine

Madame ROBIN Florence est désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

Motion relative à la fermeture du collège de Mazière-en-Gâtine
Questions diverses

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">MOTION RELATIVE A LA FERMETURE DU COLLEGE DE MAZIERES-EN-GATINE Conseil Municipal de la commune de Saint-Georges de Noisé 2023-6 Le mercredi 8 février 2023</p> |
|---|

Lors d'une réunion avec les Maires des communes du Canton de la Gâtine du 16 janvier 2023, Coralie DENOUES, Présidente du Conseil départemental annonçait que le Département des Deux-Sèvres avait décidé de fermer le collège de Mazières-en Gâtine à la rentrée scolaire 2026-2027, dans le cadre du projet Plan Collèges 2050.

Cette annonce très brutale a provoqué sur notre commune, une colère et incompréhension de la part des habitants (parents d'élèves, citoyens, enfants...) et surtout de l'équipe municipale. Les associations de parents d'élèves, d'élus et citoyens sont montés au créneau et vous ont fait savoir leurs mécontentements lors de la Séance publique du 3 février dernier.

Nous ne comprenons pas pourquoi cette décision a été prise bien en amont de l'annonce officielle et que tous élus locaux n'ont pas tous été concertés, surtout les conseillers municipaux. Ce Plan Collèges 2050 aurait dû être conçu avec les élus concernés et l'équipe pédagogique du collège qui apparemment tombe des nues également.

Le Collège de Mazières en Gâtine est à 7 km de Saint-Georges de Noisé (1 quart d'heure de trajet), cet établissement scolaire est situé sur un axe routier départemental, les transports scolaires et les transports de la Région Nouvelle-Aquitaine s'arrêtent dans cette commune. Ces transports sont indispensables pour l'attractivité de notre territoire et facilitent donc la mobilité pour les habitants des communes aux alentours pour pouvoir travailler à Niort, Parthenay...

Une dynamique de territoire existe actuellement sur les communes autour de Mazières et cela grâce au Collège qui se maintient avec un nombre de 257 élèves, une prévision d'augmentation de 10 % doit accroître cet effectif pour les prochaines années. Aussi, des investissements importants ont été réalisés ces dernières années par le Département.

La fermeture du collège entraînera de lourdes conséquences pour notre économie locale (fermetures d'entreprises et de commerces de proximité) et dans les domaines culturels et sportifs. Nos enfants vont principalement faire leurs activités sportives autour du collège, sur le stade, dans la salle multisport intercommunale de Mazières-en Gâtine (football, handball, tennis, badminton, judo, danse modern jazz, tir à l'arc, section golf pour les élèves du collège...).

On nous a déjà enlevé les services publics (trésorerie, déchetterie, les bureaux de la communauté de communes), et quelles vont être les autres structures à l'avenir ?

Les entreprises ne voudront plus s'installer dans nos communes, les ménages avec enfants ne voudront pas investir dans l'immobilier autour de chez nous. Les jeunes actifs ne voudront pas s'installer dans nos communes par manque de services de proximité et d'écoles, celles-ci seront-elles aussi amenées à être fermées compte tenu de la baisse de la démographie.

Quel désespoir ? Quel avenir pour nos enfants, nos citoyens ? Cela provoquera de la désertification de nos communes et sur le canton de Mazières en Gâtine, votre canton !

Nos enfants devront aller au collège de Secondigny, pourquoi si loin ? (21 km de Saint-Georges de Noisé, 40

minutes de trajets) alors que nous sommes qu'à 15 km de Champdeniers et 20 km de Parthenay. Mais à 12 km de Saint-Maixent l'Ecole ce qui amènerait donc à un changement de canton ? Et n'oubliez pas que cet axe routier est très accidentogène pour se rendre à Secondigny alors avec un car scolaire et les routes hivernales Gâtinaises...

Dans un collège avec 500 élèves, nous nous interrogeons sur le suivi pédagogique de nos enfants, nombre d'élèves par classe, fatigue due au trajet de route...

La carte scolaire doit être revue avec l'ensemble des acteurs du territoire de la Gâtine (Département, communes, intercommunalités...) ainsi que la carte des transports avec la Nouvelle Région-Aquitaine.

Notre collège ne doit pas être laissé à l'abandon, la Commune de Saint-Georges de Noisé souhaite que nos enfants restent au collège de Mazières-en Gâtine car nous sommes tous attachés à la Gâtine.

Nous espérons que nous allons être écoutés et que vous allez revoir votre stratégie pour ce plan collèges 2050.

Monsieur le Maire et le conseil municipal, à l'unanimité, vous demande de bien vouloir renoncer à la fermeture du collège de Mazières-en Gâtine et de prendre vos décisions en concertation avec nos équipes municipales.

Questions Diverses :

Présentations des plans pour le réaménagement de la mairie

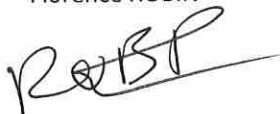
Devis maintenance défibrillateur

La séance est clôturée à 22h30

| | |
|--------|---|
| 2023-6 | MOTION RELATIVE A LA FERMETURE DU COLLEGE DE MAZIERES-EN-GATINE |
|--------|---|

Le Secrétaire de séance,
3^{er} Adjoint,

Florence ROBIN



Le Maire,

Ludovic BIRE

